



Bureau Principal :  
9 rue du Port  
72000 LE MANS  
Tel : 02.43.25.26.27

Bureau secondaire :  
37 rue de la Petite Falaise  
56410 ERDEVEN  
Tel : 02.57.94.00.15

## **SAS ONCIME**

**Rue du 19<sup>ème</sup> Dragon**

**56520 GUIDEL**

**SIRET : 813 716 487 00018**

**APE : 7739Z**

**COMPTES ANNUELS AU**

**31 DECEMBRE 2024**

# Sommaire

<b>Attestation de Présentation</b>	<b>1</b>
<b>Bilan</b>	<b>2</b>
<b>ACTIF</b>	<b>2</b>
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
<b>PASSIF</b>	<b>3</b>
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
<b>Compte de résultat</b>	<b>4</b>
<b>Bilan détaillé</b>	<b>6</b>
<b>ACTIF</b>	<b>6</b>
<i>Actif immobilisé</i>	6
<i>Actif circulant</i>	6
<b>PASSIF</b>	<b>7</b>
<i>Capitaux Propres</i>	7
<i>Provisions pour risques et charges</i>	7
<i>Emprunts et dettes</i>	7
<b>Compte de résultat détaillé</b>	<b>8</b>
<b>Soldes intermédiaires de gestion détaillé</b>	<b>10</b>
Annexes aux comptes annuels	<b>12</b>
<b>Liasse Fiscale</b>	<b>20</b>

**Attestation de Présentation****ATTESTATION**  
**d'expert comptable****MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS**

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ONCIME SAS pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.*

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 35 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	323 004,67 Euros
Chiffre d'affaires	41 742,85 Euros
Résultat net comptable	16 109,84 Euros

Fait à LE MANS  
Le 20/01/2025

Sébastien PISSOT  
Expert-Comptable

Hervé BOUTTIER  
Directeur Associé

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	224 129	73 914	150 215	161 305	- 11 090
Autres immobilisations corporelles	420	420			
Immobilisations en cours	4 325		4 325		4 325
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	232		232	232	
Créances rattachées à des participations	23		23	23	
Autres titres immobilisés	150		150	150	
Prêts					
Autres immobilisations financières	144		144	144	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>229 422</b>	<b>74 334</b>	<b>155 088</b>	<b>161 854</b>	<b>- 6 766</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 669		1 669	1 908	- 239
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	588		588		588
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 257		2 257	125	2 132
. Autres	7 419		7 419		7 419
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	130 521		130 521	109 571	20 950
Disponibilités	25 462		25 462	31 065	- 5 603
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
<b>TOTAL (II)</b>	<b>167 917</b>		<b>167 917</b>	<b>142 669</b>	<b>25 248</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>397 339</b>	<b>74 334</b>	<b>323 005</b>	<b>304 523</b>	<b>18 482</b>

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2023</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 209 365)	209 365	210 925	- 1 560
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	23 863	24 094	- 231
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	2 949	1 977	972
Réserves statutaires ou contractuelles	10 329	6 441	3 888
Réserves réglementées			
Autres réserves	38 373	23 792	14 581
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	16 110	19 441	- 3 331
Subventions d'investissement	19 949	12 421	7 528
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>320 938</b>	<b>299 090</b>	<b>21 848</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 417	1 003	414
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices		3 142	- 3 142
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		1 287	- 1 287
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	650		650
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 067</b>	<b>5 432</b>	<b>- 3 365</b>
Écart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>323 005</b>	<b>304 523</b>	<b>18 482</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>31/12/2023</b> (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	41 743		41 743	44 186	- 2 443	-5,53
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>41 743</b>		<b>41 743</b>	<b>44 186</b>	<b>- 2 443</b>	<b>-5,53</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits						
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>41 743</b>	<b>44 186</b>	<b>- 2 443</b>	<b>-5,53</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			12 305	9 053	3 252	35,92
Impôts, taxes et versements assimilés			650	309	341	110,36
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 861	13 771	90	0,65
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			0	0		
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>26 816</b>	<b>23 133</b>	<b>3 683</b>	<b>15,92</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>14 927</b>	<b>21 053</b>	<b>- 6 126</b>	<b>-29,10</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			2 916	620	2 296	370,32
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>2 916</b>	<b>620</b>	<b>2 296</b>	<b>370,32</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>2 916</b>	<b>620</b>	<b>2 296</b>	<b>370,32</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>17 843</b>	<b>21 672</b>	<b>- 3 829</b>	<b>-17,67</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 835		1 835	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 200	47 164	- 45 964	-97,46
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>3 035</b>	<b>47 164</b>	<b>- 44 129</b>	<b>-93,57</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 925		1 925	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		45 964	- 45 964	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 925</b>	<b>45 964</b>	<b>- 44 039</b>	<b>-95,81</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 110</b>	<b>1 200</b>	<b>- 90</b>	<b>-7,50</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 843	3 431	- 588	-17,14
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>47 693</b>	<b>91 969</b>	<b>- 44 276</b>	<b>-48,14</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>31 584</b>	<b>72 528</b>	<b>- 40 944</b>	<b>-56,45</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>16 110</b>	<b>19 441</b>	<b>- 3 331</b>	<b>-17,13</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

## Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Actif immobilisé</b>					
Installations tech., matériel & outillage indu	<b>224 129</b>	<b>73 914</b>	<b>150 215</b>	<b>161 305</b>	<b>- 11 090</b>
<i>INSTALLATIONS COMPLEXES</i>	63 072		63 072	63 072	
<i>MATERIEL</i>	161 057		161 057	158 287	2 770
<i>AMORT. INSTALL COMPLEXES</i>		15 769	-15 769	-12 616	- 3 153
<i>AMORT. MATERIELS</i>		58 145	-58 145	-47 438	- 10 707
Autres immobilisations corporelles	<b>420</b>	<b>420</b>			
<i>MAT.BUREAU &amp; INFORMAT</i>	420		420	420	
<i>AMORT.MAT.BUREAU &amp; IN</i>		420	-420	-420	
Immobilisations en cours	<b>4 325</b>		<b>4 325</b>		<b>4 325</b>
<i>IMMOBILISATIONS EN C</i>	4 325		4 325		4 325
Autres participations	<b>232</b>		<b>232</b>	<b>232</b>	
<i>PARTICIPATION ACTIONS</i>	232		232	232	
Créances rattachées à des participations	<b>23</b>		<b>23</b>	<b>23</b>	
<i>APPORTS NON CAPITALISES</i>	23		23	23	
Autres titres immobilisés	<b>150</b>		<b>150</b>	<b>150</b>	
<i>ACTIONS KERWATT</i>	50		50	50	
<i>PARTS SOCIALES COURTE ECHELLE</i>	100		100	100	
Autres immobilisations financières	<b>144</b>		<b>144</b>	<b>144</b>	
<i>CAUTIONS GETS</i>	144		144	144	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>229 422</b>	<b>74 334</b>	<b>155 088</b>	<b>161 854</b>	<b>- 6 766</b>
<b>Actif circulant</b>					
Clients et comptes rattachés	<b>1 669</b>		<b>1 669</b>	<b>1 908</b>	<b>- 239</b>
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	1 669		1 669	1 908	- 239
. Etat, impôts sur les bénéfices	<b>588</b>		<b>588</b>		<b>588</b>
<i>IMPOT SUR LES SOCIETES</i>	588		588		588
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	<b>2 257</b>		<b>2 257</b>	<b>125</b>	<b>2 132</b>
<i>TVA DEDUCTIBLE SUR ABS</i>	69		69	75	- 6
<i>REMBOURSEMENT TVA DEMANDE</i>	2 060		2 060		2 060
<i>TCA S/FACT. NON PARVENUES</i>	128		128	50	78
. Autres	<b>7 419</b>		<b>7 419</b>		<b>7 419</b>
<i>SUBVENTIONS A RECEVOIR</i>	7 419		7 419		7 419
Valeurs mobilières de placement	<b>130 521</b>		<b>130 521</b>	<b>109 571</b>	<b>20 950</b>
<i>PARTS SOCIALES CCOP</i>				109 571	- 109 571
<i>DEPOT A TERME</i>	130 000		130 000		130 000
<i>INTERETS COURUS CAT</i>	521		521		521
Disponibilités	<b>25 462</b>		<b>25 462</b>	<b>31 065</b>	<b>- 5 603</b>
<i>CREDIT COOPERATIF</i>				31 065	- 31 065
<i>NEF</i>	25 462		25 462		25 462
<b>TOTAL (II)</b>	<b>167 917</b>		<b>167 917</b>	<b>142 669</b>	<b>25 248</b>
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>397 339</b>	<b>74 334</b>	<b>323 005</b>	<b>304 523</b>	<b>18 482</b>

**Bilan détaillé (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2023</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 209 365)	<b>209 365</b>	<b>210 925</b>	<b>- 1 560</b>
<i>CAPITAL SOCIAL</i>	209 365	210 925	- 1 560
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	<b>23 863</b>	<b>24 094</b>	<b>- 231</b>
<i>PRIME D'EMISSION</i>	8 463	8 694	- 231
<i>PRIME DE FUSION</i>	15 400	15 400	
Réserve légale	<b>2 949</b>	<b>1 977</b>	<b>972</b>
<i>RESERVE LEGALE</i>	2 949	1 977	972
Réserves statutaires ou contractuelles	<b>10 329</b>	<b>6 441</b>	<b>3 888</b>
<i>RESERVE STATUTAIRE</i>	10 329	6 441	3 888
Autres réserves	<b>38 373</b>	<b>23 792</b>	<b>14 581</b>
<i>AUTRES RESERVES</i>	38 373	23 792	14 581
Résultat de l'exercice	<b>16 110</b>	<b>19 441</b>	<b>- 3 331</b>
Subventions d'investissement	<b>19 949</b>	<b>12 421</b>	<b>7 528</b>
<i>SUBVENTIONS D'EQUIPE</i>	18 000	18 000	
<i>SUBVENTION ADEME PROJETS 2025</i>	8 729		8 729
<i>SUBVENTIONS INSCR.A</i>	-6 779	-5 579	- 1 200
<b>TOTAL (I)</b>	<b>320 938</b>	<b>299 090</b>	<b>21 848</b>
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>1 417</b>	<b>1 003</b>	<b>414</b>
<i>FOURNISSEURS</i>	415	450	- 35
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	1 001	553	448
. Etat, impôts sur les bénéfices		<b>3 142</b>	<b>- 3 142</b>
<i>IMPOT SUR LES SOCIETES</i>		3 142	- 3 142
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		<b>1 287</b>	<b>- 1 287</b>
<i>TVA A DECAISSER</i>		1 287	- 1 287
. Autres impôts, taxes et assimilés	<b>650</b>		<b>650</b>
<i>AUTRES CHARGES FISCALES</i>	650		650
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 067</b>	<b>5 432</b>	<b>- 3 365</b>
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>323 005</b>	<b>304 523</b>	<b>18 482</b>

## Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	41 743		41 743	44 186	- 2 443	-5,53
<i>VENTE ELECTRICITE</i>	11 364		11 364	14 567	- 3 203	-21,99
<i>PRESTATIONS 20%</i>	30 378		30 378	29 593	785	2,65
<i>PROD. ACTIVITES ANNEXES</i>				26	- 26	-100
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>41 743</b>		<b>41 743</b>	<b>44 186</b>	<b>- 2 443</b>	<b>-5,53</b>

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue	%
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>41 743</b>	<b>44 186</b>	<b>- 2 443</b>	<b>-5,53</b>
Autres achats et charges externes			<b>12 305</b>	<b>9 053</b>	<b>3 252</b>	<b>35,92</b>
<i>SOUS-TRAITANCE</i>			800	800		0,00
<i>ELECTRICITE</i>			36	34	2	5,88
<i>PETIT MATERIEL</i>			42	21	21	100,00
<i>FOURNITURES ADMINISTRATIVES</i>			211	17	194	N/S
<i>LOCATIONS IMMOBILIERES</i>			232	696	- 464	-66,67
<i>LOCATION MOBILIERE</i>				29	- 29	-100
<i>LOCATION LECTEUR CAP</i>				33	- 33	-100
<i>ENTRETIEN IMMOBILIER</i>			1 688	330	1 358	411,52
<i>MAINTENANCE</i>			70	724	- 654	-90,33
<i>ASSURANCE MULTIRISQUES</i>			1 938	1 748	190	10,87
<i>PERSONNEL EXTERIEUR</i>			3 652	1 761	1 891	107,38
<i>HONORAIRES COMPTABLES</i>			1 526	1 500	26	1,73
<i>HONORAIRES JURIDIQUES</i>			900		900	N/S
<i>FRAIS ACTES &amp; CONTEN</i>			2	96	- 94	-97,92
<i>PUBLICITE</i>			30		30	N/S
<i>CADEAUX CLIENTELE</i>			38		38	N/S
<i>DEPLACEMENTS</i>				78	- 78	-100
<i>RECEPTIONS</i>			43		43	N/S
<i>FRAIS POSTAUX</i>			22	12	10	83,33
<i>SERVICES BANCAIRES</i>			316	415	- 99	-23,86
<i>COTISATIONS</i>			760	760		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés			<b>650</b>	<b>309</b>	<b>341</b>	<b>110,36</b>
<i>CFE</i>			650	309	341	110,36
Dotations aux amortissements sur immobilisations			<b>13 861</b>	<b>13 771</b>	<b>90</b>	<b>0,65</b>
<i>DOT.AMORT.IMMO.CORPO</i>			13 861	13 771	90	0,65
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>26 816</b>	<b>23 133</b>	<b>3 683</b>	<b>15,92</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>14 927</b>	<b>21 053</b>	<b>- 6 126</b>	<b>-29,10</b>
Autres intérêts et produits assimilés			<b>2 916</b>	<b>620</b>	<b>2 296</b>	<b>370,32</b>
<i>AUTRES PROD.FINANCIER</i>			2 916	620	2 296	370,32
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>2 916</b>	<b>620</b>	<b>2 296</b>	<b>370,32</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>2 916</b>	<b>620</b>	<b>2 296</b>	<b>370,32</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>17 843</b>	<b>21 672</b>	<b>- 3 829</b>	<b>-17,67</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			<b>1 835</b>		<b>1 835</b>	<b>N/S</b>
<i>DON D' ACTIONS</i>			275		275	N/S
<i>INDEMNITES D'ASSURANCE</i>			1 560		1 560	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital			<b>1 200</b>	<b>47 164</b>	<b>- 45 964</b>	<b>-97,46</b>
<i>PRIX DE CESSION IMMOS FIN;</i>				45 964	- 45 964	-100
<i>QUOTE-PART SUBVENT.I</i>			1 200	1 200		0,00
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>			<b>3 035</b>	<b>47 164</b>	<b>- 44 129</b>	<b>-93,57</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			<b>1 925</b>		<b>1 925</b>	<b>N/S</b>
<i>SINISTRES</i>			1 925		1 925	N/S

	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Variation absolue	%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		<b>45 964</b>	<b>- 45 964</b>	<b>-100</b>
VAL. NETTE DE CESSION DES IMMO		45 964	- 45 964	-100
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	1 925	45 964	- 44 039	-95,81
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 110</b>	<b>1 200</b>	<b>- 90</b>	<b>-7,50</b>
Impôts sur les bénéfices (X)	<b>2 843</b>	<b>3 431</b>	<b>- 588</b>	<b>-17,14</b>
IMPOTS S/LES BENEFICES	2 843	3 431	- 588	-17,14
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>47 693</b>	<b>91 969</b>	<b>- 44 276</b>	<b>-48,14</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>31 584</b>	<b>72 528</b>	<b>- 40 944</b>	<b>-56,45</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>16 110</b>	<b>19 441</b>	<b>- 3 331</b>	<b>-17,13</b>

## Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
+Production vendue	<b>41 743</b>	<b>44 186</b>	<b>- 2 443</b>	<b>-5,53</b>
<i>VENTE ELECTRICITE</i>	11 364	14 567	- 3 203	-21,99
<i>PRESTATIONS 20%</i>	30 378	29 593	785	2,65
<i>PROD. ACTIVITES ANNEXES</i>		26	- 26	-100
<b>Production de l'exercice</b>	<b>41 743</b>	<b>44 186</b>	<b>- 2 443</b>	<b>-5,53</b>
- Sous-traitance directe	<b>800</b>	<b>800</b>		<b>0,00</b>
<i>SOUS-TRAITANCE</i>	800	800		0,00
<b>Marge brute sur production ( II )</b>	<b>40 943</b>	<b>43 386</b>	<b>- 2 443</b>	<b>-5,63</b>
<b>Taux de marge brute sur production</b>	<b>98,08 %</b>	<b>98,19 %</b>		
<b>Marge brute globale ( I + II )</b>	<b>40 943</b>	<b>43 386</b>	<b>- 2 443</b>	<b>-5,63</b>
<b>Taux de marge brute globale</b>	<b>98,08 %</b>	<b>98,19 %</b>		
- Services extérieurs et autres charges externes	<b>11 505</b>	<b>8 253</b>	<b>3 252</b>	<b>39,40</b>
<i>ELECTRICITE</i>	36	34	2	5,88
<i>PETIT MATERIEL</i>	42	21	21	100,00
<i>FOURNITURES ADMINISTRATIVES</i>	211	17	194	N/S
<i>LOCATIONS IMMOBILIERES</i>	232	696	- 464	-66,67
<i>LOCATION MOBILIERE</i>		29	- 29	-100
<i>LOCATION LECTEUR CAP</i>		33	- 33	-100
<i>ENTRETIEN IMMOBILIER</i>	1 688	330	1 358	411,52
<i>MAINTENANCE</i>	70	724	- 654	-90,33
<i>ASSURANCE MULTIRISQUES</i>	1 938	1 748	190	10,87
<i>PERSONNEL EXTERIEUR</i>	3 652	1 761	1 891	107,38
<i>HONORAIRES COMPTABLES</i>	1 526	1 500	26	1,73
<i>HONORAIRES JURIDIQUES</i>	900		900	N/S
<i>FRAIS ACTES &amp; CONTEN</i>	2	96	- 94	-97,92
<i>PUBLICITE</i>	30		30	N/S
<i>CADEAUX CLIENTELE</i>	38		38	N/S
<i>DEPLACEMENTS</i>		78	- 78	-100
<i>RECEPTIONS</i>	43		43	N/S
<i>FRAIS POSTAUX</i>	22	12	10	83,33
<i>SERVICES BANCAIRES</i>	316	415	- 99	-23,86
<i>COTISATIONS</i>	760	760		0,00
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>29 438</b>	<b>35 133</b>	<b>- 5 695</b>	<b>-16,21</b>
<b>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</b>	<b>70,52 %</b>	<b>79,51 %</b>		
- Impôts, taxes et versements assimilés	<b>650</b>	<b>309</b>	<b>341</b>	<b>110,36</b>
<i>CFE</i>	650	309	341	110,36
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>28 788</b>	<b>34 824</b>	<b>- 6 036</b>	<b>-17,33</b>
<b>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>68,97 %</b>	<b>78,81 %</b>		
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	<b>13 861</b>	<b>13 771</b>	<b>90</b>	<b>0,65</b>
<i>DOT.AMORT.IMMO.CORPO</i>	13 861	13 771	90	0,65
<b>Résultat d'exploitat° (hors charges &amp; prod.financie</b>	<b>14 927</b>	<b>21 053</b>	<b>- 6 126</b>	<b>-29,10</b>
<b>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>35,76 %</b>	<b>47,65 %</b>		
+Autres intérêts et produits assimilés	<b>2 916</b>	<b>620</b>	<b>2 296</b>	<b>370,32</b>
<i>AUTRES PROD.FINANCIE</i>	2 916	620	2 296	370,32
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>17 843</b>	<b>21 672</b>	<b>- 3 829</b>	<b>-17,67</b>
<b>Résultat courant / chiffre d'affaires</b>	<b>42,74 %</b>	<b>49,05 %</b>		
+Produits exceptionnels sur opérations de gestion	<b>1 835</b>		<b>1 835</b>	<b>N/S</b>
<i>DON D' ACTIONS</i>	275		275	N/S
<i>INDEMNITES D'ASSURANCE</i>	1 560		1 560	N/S
+Produits exceptionnels sur opérations en capital	<b>1 200</b>	<b>47 164</b>	<b>- 45 964</b>	<b>-97,46</b>
<i>PRIX DE CESSION IMMOS FIN;</i>		45 964	- 45 964	-100

	Exercice clos le <b>31/12/2024</b> (12 mois)	Exercice clos le <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Variation	%
<i>QUOTE-PART SUBVENT.I</i>	1 200	1 200		0,00
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	<b>1 925</b>		<b>1 925</b>	<b>N/S</b>
<i>SINISTRES</i>	1 925		1 925	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		<b>45 964</b>	<b>- 45 964</b>	<b>-100</b>
<i>VAL. NETTE DE CESSION DES IMMO</i>		45 964	- 45 964	-100
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 110</b>	<b>1 200</b>	<b>- 90</b>	<b>-7,50</b>
- Impôts sur les bénéfices	<b>2 843</b>	<b>3 431</b>	<b>- 588</b>	<b>-17,14</b>
<i>IMPOTS S/LES BENEFICES</i>	2 843	3 431	- 588	-17,14
<b>Résultat net Comptable</b>	<b>16 110</b>	<b>19 441</b>	<b>- 3 331</b>	<b>-17,13</b>
<b>Résultat net / chiffre d'affaires</b>	<b>38,59 %</b>	<b>44,00 %</b>		

## Annexes aux comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 323 004,67 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 16 109,84 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

## SOMMAIRE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

### ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

## Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Principe de continuité d'activité ou d'exploitation,
- Principe d'indépendance des exercices,
- Principe de comptabilisation des coûts historiques,
- Principe de prudence,
- Principe de permanence des méthodes,
- Principe d'importance relative,
- Principe de non-compensation,
- Principe de bonne information,
- Principe de prééminence de la réalité sur l'apparence,
- Principe d'intangibilité du bilan d'ouverture.,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Pour la mise en place des nouvelles normes comptables en vigueur à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'opter pour la méthode dite simplifiée ou prospective PME.

Seules sont indiquées les informations significatives.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Un actif est un élément identifiable ayant une valeur positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

### 1) Base amortissable :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,  
Les actifs produits par la Société sont comptabilisés à leur coût de production,  
Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale,  
Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires pour mettre l'actif en place et pour le placer en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue par la direction de l'entreprise.

Ces éléments ne font pas l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat de l'immobilisation majoré des droits et taxes non récupérables, et minoré des rabais, remises, ristournes et escomptes obtenus.

Les frais accessoires qui ne font pas partie du prix d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le règlement CRC n°2004-06 du 23 novembre 2004 impose de comptabiliser les immobilisations par composants lorsque ces derniers sont identifiés dès l'origine ou lors du remplacement d'un composant identifié en tant que tel à l'origine ou bien d'un élément qui n'avait pas été identifié comme composant.

La méthode par composant implique un plan d'amortissement pour chacun des composants ainsi comptabilisés.

Néanmoins, seuls les composants qui sont significatifs et qui conservent ce caractère au moment du renouvellement doivent être identifiés.

L'examen des immobilisations n'a pas mis en avant de composants significatifs devant être comptabilisés en tant que tel.

## 2) Méthodes et durée d'amortissement :

L'amortissement traduit le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'entreprise. Il est appliqué de manière constante pour tous les actifs de même nature ayant des conditions d'utilisation identique.

Les amortissements ont été calculés selon le mode linéaire ou dégressif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Sur le plan comptable, le plan d'amortissements est déterminé en fonction de la durée probable d'utilisation effective de l'immobilisation par l'entreprise.

Sur le plan fiscal, les durées de référence qui conditionnent le montant fiscalement admis demeurent les durées d'usage.

Ainsi, pour les structures d'immobilisations décomposées et pour les immobilisations non décomposées, il est possible d'utiliser l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction de la différence entre les amortissements admis fiscalement et les amortissements constatés en comptabilité.

Le comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité a proposé une mesure de simplification pour les PME qui ne dépasseraient pas deux des trois critères suivants :

- Total du bilan inférieur à 3 650 000 Euros,
- Chiffre d'affaires inférieur à 7 300 000 Euros,
- Nombre de salariés inférieur à 50.

Elles peuvent ainsi déterminer comptablement les amortissements de leurs immobilisations non décomposables en fonction des durées d'usage fiscales.

Cette mesure a été appliquée pour l'élaboration des comptes annuels de cet exercice en tenant compte des durées d'usage suivantes :

Logiciels informatiques	NA
Brevets	NA
Agencements, aménagements des terrains	NA
Constructions	NA
Agencement des constructions	NA
Matériel et outillage industriels	De 12 à 20 ans
Agencements, aménagements, installations	NA
Matériel de transport	NA
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	NA

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légal Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	221 359	2 770		224 129	
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	420	4 325		4 745	
Immobilisations financières	548			548	
<b>TOTAL</b>	<b>222 327</b>	<b>7 095</b>		<b>229 422</b>	

## Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	60 053	13 861		73 914
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	420			420
<b>TOTAL</b>	<b>60 474</b>	<b>13 861</b>		<b>74 334</b>

**Produits et avoirs à recevoir**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	1 669
Autres créances (dont avoirs à recevoir : )	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 669</b>

**Charges à payer et avoirs à établir**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 001
Dettes fiscales et sociales	650
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	
<b>TOTAL</b>	<b>1 651</b>

**Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 245	65,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	24	65,00
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 221	65,00

Désignation de l'entreprise <u>ONCIME SAS</u>							Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>RUE DU 19EME DRAGON 56520 GUIDEL</u>																						
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr> </table>							8	1	3	7	1	6	4	8	7	0	0	0	1	8		
8	1	3	7	1	6	4	8	7	0	0	0	1	8									
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>							Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>															
							Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>															
<b>ACTIF</b>							Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																	
		Autres *	014		016																	
	Immobilisations corporelles *		028	228 874	030	74 334		154 540														
	Immobilisations financières * (1)		040	548	042			548														
Total I (5)			044	229 422	048	74 334		155 088														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																
		Marchandises *		060		062																
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	1 669	070		1 669														
		Autres * (3)		072	10 265	074		10 265														
	Valeurs mobilières de placement		080	130 521	082			130 521														
	Disponibilités		084	25 462	086			25 462														
	Charges constatées d'avance *		092		094																	
Total II			096	167 917	098		167 917															
Total général (I + II)			110	397 339	112	74 334	323 005															
<b>PASSIF</b>							Exercice N 1	NET														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	209 365															
	Écarts de réévaluation					124																
	Réserve légale					126	2 949															
	Réserves réglementées *					130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131		132	72 565														
	Report à nouveau					134																
	Résultat de l'exercice					136		16 110														
	Subventions d'investissement					137		19 949														
	Provisions réglementées					140																
	Total I						142	320 938														
Provisions pour risques et charges						Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166		1 417														
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169		172	650														
	Comptes courants d'associés					173																
	Autres dettes					175																
Produits constatés d'avance					174																	
Total III						176	2 067															
Total général (I + II + III)						180	323 005															
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 095														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184															

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>ONCIME SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A – RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue	Biens	215	dont export et livraisons intracommunautaires	214
					218
		Services *	217		41 743
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232 41 743
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242 12 305
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 650	244 650
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254 13 861
	dont amortissement du fonds de commerces				
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259	
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260		
Total des charges d'exploitation (II)					264 26 816
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>					270 14 927
Produits financiers (III)	280	2 916		Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)					290 3 035
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300 1 925
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306 2 843
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>					310 16 110
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 16 110	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324 2 843	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindicies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641		
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352 18 953 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370 18 953 372

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ONCIME SAS

Néant \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	221 359	442	2 770	444		446	224 129	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	420	472	4 325	474		476	4 745	
Immobilisations financières		480	548	482		484		486	548	
TOTAL		490	222 327	492	7 095	494		496	229 422	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	60 053	532	13 861	534		536	73 914	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	420	562		564		566	420	
TOTAL		570	60 474	572	13 861	574		576	74 334	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	6	7	8	9	10					

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ONCIME SAS Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681	683			
Autres immobilisations incorporelles	700	705			
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL	770	775			
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	960	
Total des déficits restant à reporter	970	

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 076
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 079
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise: .....ONCIME SAS.....										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le: ..01./01./2024. et clos le: .....31./12./2024						Données en nombre de mois		1	2				
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>													
Effectif moyen du personnel * :										376			
Dont apprentis										657			
Dont handicapés										651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861			
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>													
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105			
<b>TOTAL 1</b>										106			
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143			
Subventions d'exploitation reçues										113			
Variation positive des stocks										111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116			
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153			
<b>TOTAL 2</b>										144			
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>													
Achats										121			
Variation négative des stocks										145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150			
<b>TOTAL 3</b>										152			
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		137	
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117			
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>													
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</b>													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)						022		Effectifs au sens de la CVAE *		023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026			
Période de référence				024		/		/		160			
Date de cessation						/		/					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le  SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal  Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3221	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3221

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant  \*

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal  Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01012024 et clos le 31122024 Régime simplifié d'imposition X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE
Désignation de la société : ONCIME SAS RUE DU 19EME DRAGON 56520 GUIDEL
Adresse du siège social :
SIRET 8 1 3 7 1 6 4 8 7 0 0 0 1 8 Mèl :
Adresse du principal établissement :
Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:
SIRET

B ACTIVITÉ
Activités exercées Location et location-bail d'autres machines, équipements et Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Déficit
Bénéfice imposable à 15 % 18 953 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 %
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Autres dispositifs
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies) Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies Société d'investissement immobilier cotée
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERTS

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: SARL BPA GECORIN 9 RUE DU PORT 72000 LE MANS Tél: 02.43.25.26.27
Nom et adresse du conseil:
Identité du déclarant: OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Date: 20012025 Lieu: GUIDEL
Qualité et nom du signataire: JEAN-LUC DANET PRESIDENT
Signature:
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné
Examen de conformité fiscale (ECF) Prestataire :

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.



(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

**I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice**
**A- Règles de droit commun**

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
<b>B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé</b>		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
<b>C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation</b>		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

**II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report**
**A- Suivi des charges financières nettes en report**

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

**B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report**

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2024	<b>Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit</b>	2468
------	---	------

*(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)*

**1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %**

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
<b>Total</b>							

**2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement**

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
<b>Total</b>		



**Taux réduit d'impôt sur les sociétés**  
**Détermination des bénéfices soumis au taux réduit**  
**(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)**

CALC219BF4 (2024)

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

ONCIME SAS RUE DU 19EME DRAGON 56520 GUIDEL
81371648700018
7739Z

Adresse du siège social si différente

**I . Résultats de l'exercice**

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	18 953
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

**II . Bénéfices soumis au taux réduit**

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	18 953
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		18 953

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)





